



FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR CANDIDATS

Nom :

Prénom :

Adresse Professionnelle :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

Années d'expérience dans le domaine maritime :

Expert amiable depuis le :

A/ Spécialité pratiquée :

B/ Type d'exploitation : Justificatif d'inscription légale fourni

OUI

NON

** Rayer les mentions inutiles.*

- Profession libérale
- SARL / désignation
- EURL / désignation
- Salarié d'un cabinet d'expertise
- Autres :

C/ Nombre de salariés employés :

→ Expert :

→ Secrétariat :

Expert d'assurance depuis :

Recommandé par le CESAM : OUI NON

Compagnies mandantes :

-
-
-
-

Expert près la cour d'appel de :

-

Depuis le :

-

Expert probatoire près la cour d'appel de :

-

Depuis le :

-

Spécialités reconnues selon la nomenclature prévue à l'article R.221-9 :

-
-
-

Assureur RC de l'Expert :

-

JUSTIFICATIF FOURNI : OUI NON

Rapport communiqués :

		Mandant	type	Avis de la commission d'admission
1	- Privé : - Assureur : - tribunal :			
2	- Privé : - Assureur : - tribunal :			
3	- Privé : - Assureur : - tribunal :			
4	- Privé : - Assureur : - tribunal :			
5	- Privé : - Assureur : - tribunal :			

Rapport remis au cours des deux dernières années :

Nombre de rapport :

-

Dont :

- Amiable :
- Assurances :
- Judiciaires :

AVIS DE LA COMMISSION :

A/	<u>Après étude du dossier</u> - - - - - - - -
B/	<u>Après stage de confirmations</u> - - - - - - - -

Note :

La commission n'a pas l'obligation de justifier sa décision, son avis est consultatif.

L'admission ou le refus sont avalisés par un conseil d'administration et notifié par

le Secrétaire Général.

Fait à

le